

# FAIR

Canadian Foundation *for*  
Advancement *of* Investor Rights  
Fondation canadienne *pour* l'avanc  
*des* droits *des* investisseurs

## Bulletins

### Faire passer les intérêts des clients en premier

mai 2010

Bienvenue dans la version remaniée du Bulletin de FAIR Canada ! Ce numéro porte sur l'importance de faire passer les intérêts des clients en premier. Les autorités de réglementation et les États du monde entier débattent activement de la manière de concilier les intérêts des conseillers financiers et de leurs clients. Certains (les États-Unis et l'Australie) ont proposé l'adoption d'une norme fiduciaire prévue par règlement. D'autres (le Royaume-Uni et l'Australie) ont annoncé qu'ils interdiront les pratiques de rémunération incompatibles avec l'objectif de faire passer les intérêts des clients en premier. Il s'agit d'un débat très important et pertinent dans la conjoncture actuelle. FAIR Canada presse les autorités de réglementation, les pouvoirs publics et le secteur des services financiers du Canada d'envisager l'adoption d'une règle obligeant clairement les sociétés et les conseillers à faire passer les intérêts de leurs clients en premier. Cela non seulement protégera mieux les investisseurs, mais en plus renforcera la confiance dans les marchés financiers canadiens.

#### **FAIR Canada commente la note d'orientation de l'OCRCVM sur le placement de produits d'investissement non indépendants**

FAIR Canada soutient l'initiative de l'OCRCVM en vue d'émettre des exigences et des pratiques exemplaires pour le placement de produits d'investissement non indépendants. Mais elle recommande que l'OCRCVM aille plus loin que ce qu'indique la note d'orientation, et estime notamment que :

Préciser de quelle manière exactement les membres doivent faire passer les intérêts des clients en premier.

1. Fournir des orientations plus précises sur ce qui constitue une communication acceptable d'informations au client.
2. Remanier la note d'orientation préliminaire pour préciser quelles dispositions sont obligatoires. Toute disposition obligatoire devrait par ailleurs être intégrée dans une règle de l'OCRCVM.
3. Les règles de l'OCRCVM devraient exiger que les courtiers membres aient des politiques et des procédures en place pour : (i) identifier les produits d'investissement non indépendants; (ii) réaliser un contrôle diligent adéquat de ces produits; (iii) évaluer les conflits d'intérêts et la convenance pour chaque client auquel ces produits sont vendus; et (iv) prévenir l'OCRCVM de la vente de

certains produits.

### **Un commissaire de la SEC appelle à une norme fiduciaire prescrite**

Dans un discours récent, le commissaire de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis Luis Aguilar a appelé à l'adoption d'une norme fiduciaire prescrite pour tous les prestataires de conseils en matière de placements. « Les événements des deux dernières années ont rappelé ce que l'on sait depuis des lunes, à savoir que les produits financiers et les technologies évolueront sans cesse, mais que le risque de tromperie et de conflits d'intérêts persiste... La portée du service peut varier d'un client à l'autre, mais les normes de loyauté et le souci de servir au mieux les intérêts du client ne devraient, eux, pas varier », a dit M. Aguilar.

### **Les accusations contre Goldman Sachs et la norme fiduciaire**

Le 16 avril 2010, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a déposé une **plainte** contre Goldman Sachs. Elle allègue que Goldman a trompé les investisseurs en vendant des instruments toxiques qu'elle a conçus et offerts à l'instigation d'un fonds de couverture qui proposait de vendre le placement à découvert.



Goldman répond qu'elle n'a pas d'obligation fiduciaire envers ses clients. Cette position est conforme au témoignage qu'a livré en janvier le chef de la direction de Goldman, Lloyd Blankfein, devant la Commission d'enquête sur la crise financière, où il soulignait que Goldman doit « divulguer pleinement en quoi consiste un instrument et être honnête dans ses rapports, **mais qu'elle ne gère pas l'argent de quelqu'un d'autre** » [caractères gras ajoutés par nous]. Dans ce contexte, M. Blankfein a aussi déclaré clairement que Goldman n'est pas un fiduciaire. Mais plus récemment, M. Blankfein promettait aux clients de faire de Goldman « un leader dans des domaines tels que l'éthique et par détermination à faire passer les clients en premier ».

### **L'Australie interdira les commissions**

Le gouvernement australien a annoncé qu'il procédera à des réformes inspirées de celles du Royaume-Uni pour interdire aux conseillers financiers de recevoir des commissions des fournisseurs de produits.

### **Histoires récentes et les rapports de bulletins précédents ...**

**Un rapport d'un Comité de l'assemblée législative de l'Ontario s'intéresse au mandat de la**

CVMO de « protéger l'intérêt public »

Faire passer les intérêts des clients en premier

[Rapport FAIR Canada sur les fonds du marché monétaire : 300 à 500 millions de dollars échappent aux Canadiens](#)

**www.faircanada.ca**

Join Our Mailing List!